

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 7 Septembre 2023**

Date de convocation :

30 Août 2023

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

L'an deux mil vingt-trois, 7 Septembre à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie de Saint Just-Sauvage, sous la Présidence de Monsieur Bruno MARTIN, Maire.

Étaient présents : M.MARTIN, Mme BRUN, M. PERRIER, Mme CHARLOIS, M. BERTIN, Mme FRENOY, Mme DHOTEL, M. BRISSY, formant la majorité des membres en exercice pouvant valablement délibérer.

Excusés : Mmes LOPEZ, MICHEL, PASQUIER, PROTAT DEFRANCE - MM. GRUAT-CHERRIOT, GAVROY, FEVRE,

Pouvoirs : Mme LOPEZ à Mme DHOTEL, Mme MICHEL à M. PERRIER, M.GAVROY à M.MARTIN

Secrétaire de séance : Mme FRENOY Laëtitia

N° 6036

OBJET :

**MODIFICATION DES
MEMBRES DES
COMMISSIONS
COMMUNALES**

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29 et L. 2121-22,
- Vu la délibération 5795 du 19 juin 2020 relative à la nomination des commissions communales et élection de leurs membres,
- Vu la délibération 6024 relative à l'installation d'un nouveau conseiller municipal,
- Vu le règlement du conseil municipal du 2 Avril 2021, déterminant le nombre de conseillers municipaux par commission,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DÉCIDE de modifier comme suit les commissions communales suivantes :

Intitulé de la Commission	Membres du Conseil Municipal
Commission FINANCES ET CADRE JURIDIQUE	- M. MARTIN - Mme MICHEL - M. GRUAT-CHERRIOT - Mme LOPEZ - Mme DHOTEL - Mme PROTAT DEFRANCE
Commission ANIMATION & SOCIAL	- M. MARTIN - Mme BRUN - Mme CHARLOIS - Mme FRENOY - M. GRUAT-CHERRIOT - M. BERTIN
Commission COMMUNICATION & TRAVAUX	- M. MARTIN - M. PERRIER - M. BERTIN - M. GAVROY - Mme MICHEL - M. FEVRE - Mme PASQUIER - Mme DHOTEL

Commission CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT	- M. MARTIN - M. BRISSY - M. GRUAT- CHERRIOT - Mme FRENOY	- Mme CHARLOIS - M. PERRIER
Commission SECURITE ET REFLEXION SUR L'AVENIR	- M. MARTIN - M. GRUAT- CHERRIOT - M. GAVROY - Mme LOPEZ - Mme PASQUIER	- M. PERRRIER - Mme FRENOY
Commission D'OUVERTURE DE PLIS ET APPELS D'OFFRES	Titulaires : - M. MARTIN - M. GAVROY Suppléants : - Mme MICHEL	- M.PERRIER - M. FEVRE - Mme DHOTEL

Extrait certifié conforme aux registres des délibérations



Fait à Saint Just-Sauvage, le 7 Septembre 2023

Le Maire,

Bruno MARTIN

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Châlons en Champagne.